

son prophète. Aussi, en dehors des « mouvements suédois » et de massage, les élèves ne se perfectionnent guère ; notamment en fait d'exercices utilitaires on ne leur enseigne que la natation — la danse et le chant ne pouvant évidemment rentrer dans cette catégorie.

La création du collège d'hygiène a été complétée par l'institution d'une inspection médicale. Chaque enfant est inspecté à son entrée à l'école et dans le courant de chaque trimestre. On recueille sur lui des renseignements détaillés qui constituent sa « fiche ». Notices générales sur ses ascendants, sur les conditions hygiéniques de sa vie de famille, sur ses capacités scolaires, sur ses apparences personnelles, son caractère, ses habitudes, ses tendances, sa vue, son odorat, ses organes auditifs, sa dentition, etc., sans oublier sa capacité respiratoire, chose estimée à bon droit comme l'une des plus essentielles dont il faille tenir compte.

Tel est Dumferline à l'heure actuelle. Il sera très intéressant, dans quelques lustres, d'observer les résultats engendrés par la généreuse initiative d'Andrew Carnegie.



APPAREILS DE NATATION



Si même ils offraient des garanties de sécurité suffisantes, la plupart des appareils de natation utilisables pour le sauvetage présentent l'inconvénient d'être extrêmement encombrant et mal commode. Il semble pourtant qu'une ère nouvelle soit sur le point de luire ; on vend aujourd'hui des « gilets de sauvetage » qui ne coûtent pas bien cher (une vingtaine de francs), qui ne pèsent pas bien lourd (moins de sept cents grammes) et qui paraissent aptes à rendre les plus signalés services, étant établis pour supporter un homme tombant à l'eau. Ces gilets sont garnis intérieurement de kapok, matière végétale blanche, imputrescible, douée d'une flottabilité exceptionnelle. Le même résultat peut-être obtenu avec du liège concassé en menus grumeaux très petits et enduit d'une couche imperméable de noir de fumée. Tout capitonnage de ceintures, gilets, vestons « cirés » de matelots etc...

fait avec cette matière assure à un homme de poids ordinaire la facilité de garder la tête et les épaules hors de l'eau. M. Emile Gautier a raconté naguère en termes humoristiques les essais faits par lui à Paramé à l'aide de semblables appareils confectionnés par ses soins. « Une fois entré, dit-il, dans le vieux gilet raté par le tailleur qu'on avait transformé en flotteur en y introduisant entre deux doublures quelques pincées de cette fameuse poudre de perlinpinpin, toute ma science natatoire ne me servait plus à rien attendu que j'étais devenu quelque chose comme une épave insubmersible ; même avec la meilleure volonté du monde et les plus vigoureux efforts, il m'était impossible de plonger. »

Dans le même article, M. Gautier faisait remarquer que la force ascensionnelle de quatre ou cinq petits ballons rouges, gonflés aux quatre cinquièmes de leur capacité, suffisait à maintenir un homme de gros poids à la surface. Il est vrai que, pour le cas de sauvetage, l'efficacité de cette constatation reste problématique. Le fait d'avoir dans sa poche une demi-douzaine de ces ballons vides avec un petit peloton de ficelle et dans les poumons de quoi les arrondir rapidement n'avance pas beaucoup celui qui va se noyer ni le noyé auquel on se proposerait charitablement d'aller porter secours. M. Gautier en raisonnait gentiment, disant qu'un très petit nombre d'expirations suffisent vu que, dilatés au maximum, des poumons moyens donnent quatre litres et demi d'air. Ainsi, en trois ou quatre fois, un ballon sera paré. Mais, après, il faudra le ficeler, puis recommencer avec les suivants... Décidément, le gilet vaut mieux.

Par contre, si ces divers appareils ne paraissent pas également recommandables au point de vue sauvetage, ils seraient très bien utilisés pour l'apprentissage de la natation ce qui est, on l'avouera, l'une des façons les plus naturelles et les plus efficaces d'entraîner au sauvetage. On pourrait « doser » le capitonnage des gilets de façon à en régler — et à diminuer progressivement le degré de flottabilité. Ainsi le nageur novice atteindrait un but doublement utile ; car il s'exercerait à nager tout habillé (ce qui est si fâcheusement négligé partout) et la confiance lui viendrait à mesure que son propre pouvoir de flottaison remplacerait les facultés artificielles de son vêtement. Les petits ballons, eux aussi, auraient leur rôle d'éducateur à jouer, à condition de les attacher de plus en plus lâches et finalement de les tenir simplement à la portée du nageur, véritable bouée de sauvetage dont la vue le reconforte et

qu'il s'habitue peu à peu à voir devant lui sans la toucher. Il faut employer des « trucs » en natation. Nager est une sorte de « truc nerveux », pour beaucoup d'individus tout au moins ; les belles théories et la logique n'y ont souvent que faire.

CHRONIQUE DU MOIS

L'heure solennelle approche et, de toutes parts, on s'apprête en vue des Jeux olympiques. Les athlètes américains déjà sont en route. Des éliminatoires sensationnelles ont eu lieu en divers pays, notamment en Allemagne, en France et en Angleterre même. Les éliminatoires allemandes se sont disputées le 28 mai à Leipzig. C'est le *Verein für Bewegungspiel* qui organisa la journée et la plupart des grandes sociétés allemandes se trouvaient représentées par leurs meilleurs athlètes. Deux jours après avaient lieu, dans le stade, les éliminatoires anglaises. Disons en passant que le fait de pouvoir s'exercer sur le terrain même où auront lieu les concours olympiques avantage singulièrement les Anglais. Pourtant il n'apparaît pas que ceux-ci aient été en bonne forme et les résultats qu'ils obtinrent furent extrêmement ordinaires. Les éliminatoires françaises ont, de leur côté, été organisées très laborieusement et sur des principes dont la justice est fort sujette à caution. Il faudra certainement, dans l'avenir, inventer quelque chose de mieux, car la tenue d'épreuves éliminatoires nationales fort recommandable en théorie, est, en pratique, d'une réalisation difficile et imparfaite. Mais qu'y substituer ? Nous croyons savoir que plusieurs solutions seront examinées par le Comité International à sa session de Londres et que, s'il est peu probable qu'un règlement unique soit rédigé et surtout rendu obligatoire, il se pourrait que des suggestions fussent émises lesquelles, dès maintenant, écarteraient le danger de voir se renouveler les fâcheux incidents qui se sont produits et les imperfections fatales qui se sont révélées ici et là.